
ICANN71 | Forum de politiques virtuel – Révision du communiqué du GAC (1 sur 2)
Lundi 14 juin 2021 – 15h30 à 16h00 CEST

GULTEN TEPE : Équipe technique, pouvez-vous donner accès à Benedetta pour qu'elle puisse partager son écran ? Merci Manal. Vous pouvez déjà continuer.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Gulden et merci Benedetta.

Comme vous pouvez le voir sur l'écran, c'est la proposition de calendrier et de responsabilités pour la rédaction du communiqué du GAC, donc la proposition de délais et des responsabilités. Nous voulons attirer l'attention sur des domaines par rapport auxquels nous pourrions donner un avis, en particulier pendant nos discussions, s'il y a des sujets qui nécessiteraient un avis du GAC, par exemple la protection des OIG. Merci beaucoup Brian de nous avoir fait parvenir cette information. Je vous prie de rédiger le texte que vous souhaiteriez inclure dans l'avis du GAC. Vous pouvez le faire à travers le Google Doc. Donc vous pouvez proposer d'autres sujets qui pourraient faire l'objet d'un avis du GAC. Je sais qu'il y a des discussions qui auront lieu demain et qui pourraient donner lieu à d'autres sujets qui pourraient être inclus dans l'avis du GAC. Mais pour le moment, si vous avez des idées, n'hésitez pas à les partager.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Je vais donc passer en revue le reste du texte. Pour demain, les membres du GAC et les membres des groupes de travail vont continuer à identifier les sujets à inclure dans le communiqué du GAC, tout ce qui pourrait découler de nos discussions. Et ensuite, pour mercredi, les différents responsables thématiques du GAC pourront nous faire part des textes concernant leur présentation, s'il y a des passages à inclure dans le communiqué. En général, ce texte est inclus dans la section qui ne concerne pas l'avis du GAC, par exemple les activités intercommunautaires ou les activités de relations avec d'autres parties contractantes et d'autres AC et SO. Vous êtes tous invités à suggérer des sujets, des thématiques, qui pourraient être inclus dans la section « Sujets importants pour le GAC » ou dans la section « Suivi de l'avis du GAC ».

J'espère que nous allons pouvoir respecter les délais proposés. Vous pouvez d'ores et déjà nous communiquer les sujets qui pourraient faire l'objet d'un avis du GAC. Plus tôt vous le faites, mieux c'est.

Est-ce que vous avez levé la main, T. Santhosh, le représentant de l'Inde ? Je pense qu'il y a un problème, il y a un micro ouvert.

GULTEN TEPE : Excusez-moi, il y a une interruption. Allez-y Manal.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Le point final concerne la période de révision. Nous sommes tombés d'accord sur un délai de 72 heures pour achever le communiqué, ce qui nous amène au dimanche 20 juin. Mais pour respecter le weekend,

ce délai sera ramené à lundi, c'est-à-dire que le communiqué sera publié le lundi 21 juin.

Avant de conclure, je lance un appel à des thématiques que vous souhaiteriez inclure dans l'avis du GAC. Sinon, nous allons continuer nos discussions demain.

Je vois qu'il n'y a pas de main levée, il n'y a pas de demande de prise de parole. Donc c'est le moment d'une pause de 30 minutes et ensuite, nous aurons une réunion informelle du GAC pour les membres et les observateurs. J'espère que tout le monde va pouvoir y participer. C'est une belle occasion pour tous et notamment pour les nouveaux participants – on en a vu 80 lors de la première séance d'aujourd'hui – pour que tout le monde puisse y participer.

Nigel, je vois que vous avez levé la main.

ROYAUME-UNI :

Bonjour Manal et bonjour à mes collègues. Je suis représentant du Royaume-Uni au sein du GAC.

Je pense que ce que vous venez de dire est tout à fait juste. Nous avons eu une présentation très intéressante par rapport à l'abus du DNS. Je pense qu'il y a bien sûr des actions de suivi par rapport à ces présentations qui ont été faites. Alors je pense qu'il n'y a rien à ajouter par rapport à ces discussions, qui ont été excellentes d'ailleurs. Donc on va se retrouver demain pour continuer les débats.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Nigel. Effectivement, nous essayons de commencer le plus tôt possible pour nous adapter aux difficultés de cette configuration virtuelle. Si ces thématiques sont partagées avec suffisamment d'avance, cela facilite le travail de tous. Vous pouvez peut-être partager uniquement le titre et le message clé et ensuite prendre votre temps pour rédiger le texte que vous souhaitez présenter. Cela permet aux autres collègues déjà de commencer à réfléchir à la possibilité d'accepter ou non ces propositions.

Ceci dit, s'il n'y a pas autre chose sur le communiqué, j'espère vous revoir après la pause de 30 minutes à cet événement social du GAC. Et pour ceux qui ne seront pas à même d'y participer, sachez que l'équipe de directeurs du GAC fera un point de 30 minutes plus tard aujourd'hui à 15 h 45. Et demain, nous allons commencer un peu plus tard à 8 h 30 UTC. J'espère vous voir nombreux à la séance suivante et sinon, pour les autres, je vous vois demain.

La séance est levée. Merci à tous.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]